

1

(N° 243.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur JEAN WILGÉ.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSEURS,

Par requête du 15 avril 1836, adressée au roi, le sieur Jean Wilgé, cultivateur à Frisange (Luxembourg), demande la naturalisation ordinaire.

Né à Himmelange (France), le 21 août 1789, le pétitionnaire habite depuis 1815 la commune de Frisange, où se trouve le siège de sa fortune et où il s'est marié avec une femme belge, de laquelle il a plusieurs enfants. En 1830, il a été élu membre du conseil communal, fonctions qu'il a constamment remplies avec zèle et à la satisfaction générale, mais qui n'ont pas pu lui être conférées à la nouvelle organisation communale, à cause de sa qualité d'étranger.

Les rapports font l'éloge de sa moralité, de sa conduite et de sa probité.

Le rapporteur,

D.-J. LEJEUNE.

Le vice-président,

DU BUS aîné.